

DÉLIBÉRATION N° 2017-15 DU 04 MAI 2017

Composition du comité d'audit et du comité des nominations et des rémunérations

Le conseil d'administration de l'Afpa,

Vu le code du travail, notamment l'article R. 5315-5 ;

Vu la délibération n° 2017-01 du 03 mars 2017 adoptant le règlement intérieur du conseil d'administration ;

Vu l'article 2 de l'annexe relative au règlement intérieur du conseil d'administration établissant le règlement intérieur des comités spécifiques ;

Sur proposition du président et après en avoir délibéré le 04 mai 2017,
Décide :

Article I

La composition du comité d'audit est la suivante :

- Jean-François VERDIER (président du comité) ;
- Christiane DEMONTES ;
- David MARGUERITTE ;
- Carole BOUSQUET-BERARD ;
- Stéphane PAILLAUD (représentant Jean-François JUERY) ;
- Thierry CHEYPE.

Article II

La composition du comité des nominations et des rémunérations est la suivante :

- Jean AGULHON (président du comité) ;
- Carine CHEVRIER ;
- Jean-François JUERY ;
- Georgette BREARD ;
- Thierry CHEYPE (à titre transitoire, dans l'attente de la désignation d'un ou plusieurs représentants des organisations syndicales).

Article III

Le directeur général assure l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au Bulletin officiel de l'Afpa.

Fait à Montreuil, le 04 mai 2017.

Le président du conseil d'administration
Yves BAROU